

AVEC LE SOUTIEN SIGNIFICATIF DES ACTIONNAIRES, NOUVEAU MONDE ANNONCE UN REGROUPEMENT D' ACTIONS EN PRÉPARATION D'UNE INSCRIPTION POTENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

MONTREAL, QUÉBEC, le 24 mars 2021 — Nouveau Monde Graphite Inc. (« **Nouveau Monde** » ou la « **Société** ») (TSXV : **NOU** ; OTCQX : **NMGRF** ; Frankfurt: **NM9**) est heureuse d'annoncer que, dans le cadre de son évaluation d'une potentielle inscription d'actions ordinaires de la Société (les « Actions ordinaires ») à une bourse américaine, et pour faire suite à l'approbation de ses actionnaires par une majorité de 98,43 %, la Société a décidé de mettre en œuvre une consolidation (regroupement d'actions) de ses Actions ordinaires en circulation sur la base d'une nouvelle Action ordinaire pour dix Actions ordinaires actuellement en circulation (le « Ratio de regroupement »).

Au nom du conseil d'administration, Arne H Frandsen, le président de Nouveau Monde, a commenté : « Tout d'abord, l'ensemble du conseil d'administration remercie nos actionnaires pour leur vote de confiance envers notre gestion et notre orientation stratégique. Recevoir plus de 98 % des votes en faveur de toute résolution d'actionnaire est un privilège – merci ! Ladite consolidation des actions est une étape importante qui nous positionne pour une inscription potentielle à la bourse américaine que nous avons envisagée. Nous pensons qu'une inscription aux États-Unis renforcerait notre visibilité mondiale ainsi que notre présence aux États-Unis. En retour, cela profitera à notre entreprise et à notre base d'actionnaires alors que nous cherchons à mettre en œuvre notre stratégie visant à devenir le plus grand producteur de matériel d'anode de haute qualité du monde occidental, utilisé principalement dans les batteries pour les véhicules électriques et le stockage des énergies renouvelables. »

Le Ratio de regroupement a été déterminé par le conseil d'administration de la Société conformément aux paramètres autorisés par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 23 mars 2021. Le regroupement est entré en vigueur le 24 mars 2021 et les Actions ordinaires devraient commencer à être négociées à la Bourse de croissance TSX à l'ouverture des marchés le ou vers le 31 mars 2021. Immédiatement avant le regroupement, il y avait 370 558 932 émises et en circulation et il est prévu qu'il y aura 37 055 893 émises et en circulation après le regroupement considérant que les fractions d'actions seront arrondies. Aucune fraction d'action ne sera émise à la suite du regroupement d'actions et le nombre d'actions post-regroupement devant être reçues par un actionnaire sera arrondi (à la hausse dans le cas d'une fraction égale ou supérieure à 0,5 et à la baisse dans le cas d'une fraction inférieure à 0,5) au nombre entier d'actions le plus proche que ce porteur aurait autrement le droit de recevoir lors de la mise en œuvre du regroupement d'actions.

Les porteurs d'actions de la Société qui détiennent des actions dématérialisées (c'est-à-dire des actions détenues sous forme d'inscription en compte et non représentées par un certificat d'actions), à titre de porteurs inscrits ou propriétaires véritables, verront leur inscription en compte soit électroniquement ajustée par l'agent des transferts de la Société ou, pour les propriétaires véritables, par leur société de courtage, banque, fiducie ou autre prête-nom agissant en leur nom. Ces porteurs n'ont pas besoin de prendre de mesures supplémentaires pour échanger leurs actions pré-regroupement contre des actions post-regroupement. Si vous détenez vos actions auprès d'une banque, d'un courtier ou d'un autre prête-nom et que vous avez des questions à cet égard, nous vous encourageons à contacter votre prête-nom.

Les actionnaires inscrits détenteurs de certificats d'actions recevront par courrier une lettre d'envoi les informant du regroupement d'actions leur enjoignant de remettre leurs certificats d'actions représentant des actions pré-regroupement contre des certificats de remplacement ou un avis d'inscription directe représentant leurs actions post-regroupement. Jusqu'à sa remise pour échange, après la date de prise d'effet du regroupement le 24 mars 2021, chaque certificat d'actions représentant des actions pré-regroupement sera réputé représenter le nombre entier d'actions post-regroupement auquel le porteur a droit suite au regroupement.

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, Canada. Ciblant des opérations commerciales d'ici 2023, la Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Média

Julie Paquet
Directrice, Communications
+1-450-757-8905 #140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
+1 438-399-8665
clalli@nouveau monde.ca

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://nouveau monde.group/fr/investisseurs/#news>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, l'intention et la capacité de la Société de s'inscrire à une grande bourse américaine, la réception de l'approbation finale et le moment où les actions ordinaires commenceront à être négociées à la Bourse de croissance TSX sur une base post-consolidation, les avantages prévus de la réalisation d'un regroupement d'actions et de l'inscription à la cote d'une grande bourse américaine et ceux qui sont abordés sous les rubriques « Facteurs de risque associés au regroupement d'actions » dans la circulaire d'information de la direction de la Société relative à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 23 mars 2021, et le paragraphe « À propos de Nouveau Monde » du présent

communiqué de presse, qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'informations prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production de la Société, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L'information prospective et les énoncés prospectifs sont sujets à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l'information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance vis-à-vis des prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et les risques commerciaux généraux. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com) et sur le site internet de la Société au : www.NouveauMonde.group/fr/.